



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/13731
9 janvier 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Mexique et Philippines : projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la question inscrite à l'ordre du jour de sa 2185^{ème} séance, publié sous la cote S/Agenda/2185,

Tenant compte du fait que l'absence d'unanimité parmi les membres permanents du Conseil de sécurité à la 2190^{ème} séance a empêché le Conseil de s'acquitter de la responsabilité principale qui lui incombe pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales,

Décide qu'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale sera convoquée pour examiner la question figurant dans le document S/Agenda/2185.